



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Reconnaissance des jardinerie par le ministère de la transition écologique

Question écrite n° 14038

Texte de la question

Mme Corinne Vignon appelle l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la situation des jardinerie de France. Ces acteurs économiques et sociétaux jouent un rôle pédagogique important pour sensibiliser les citoyens à la biodiversité, aux plantes et aux moyens qui permettent d'économiser l'arrosage ou de réduire l'évaporation de l'eau. Cependant, les périodes de sécheresse que connaît notre pays sont de plus en plus longues et les mesures de restriction d'eau de plus en plus fréquentes. Cette situation a un impact particulièrement important sur l'activité économique des professionnels du secteur qui ont d'ores et déjà fait de sensibles efforts pour réduire la consommation d'eau. En conséquence, elle souhaite savoir si le Gouvernement prévoit de reconnaître officiellement les jardinerie de France afin qu'elles puissent bénéficier de mesures dérogatoires leur permettant d'arroser de manière raisonnée en période de fortes chaleurs.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Vignon](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14038

Rubrique : Eau et assainissement

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : [Mer et biodiversité](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 décembre 2023](#), page 11694

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)